

OÙ ?

à l'hôpital, dans les services de santé mentale et/ou dans le milieu de vie de l'enfant.

sur le territoire de la province de Luxembourg.



CONTACT

Services de Santé Mentale de la Province de Luxembourg
Rue Léon Castilhon, 62 - 6700 Arlon
063/22.15.34
ssm.arlon@province.luxembourg.be

Rue des Scieries, 71 - 6600 Bastogne
061/21.28.08
ssm.bastogne@province.luxembourg.be

Rue de Luxembourg, 15 - 6900 Marche-en-Famenne
084/31.20.32
ssm.marche@province.luxembourg.be

Psychologues de liaison Vivalia Arlon

Rue des Déportés, 137 - 6700 Arlon
Téléphone : 063/55.62-45-46-47
sophie.hannick@vivalia.be

Les équipes mobiles Odysée

Rue Fleurie 2, boîte 9 - 6800 Libramont
061/50.05.21

Visitez notre page CAP en scannant le qr code



SCAN ME!

La cellule d'accompagnement périnatal et petite enfance est un projet pilote financé par le Réseau Matilda



WWW.MATILDA-LUX.BE

Le Réseau Matilda est le réseau intersectoriel et collaboratif de soins en santé mentale pour les jeunes de 0-23 ans en province de Luxembourg

Pour les futurs parents
les couples parentaux et les
familles avec leur bébé/enfant
de 0 à 36 mois

CAP

CELLULE D'ACCOMPAGNEMENT PÉRINATAL ET PETITE ENFANCE



Travail en réseau pluridisciplinaire

QUI SOMMES NOUS ?

La CAP assure des suivis pluridisciplinaires et travaille en réseau autour des situations de fragilités périnatales. Elle regroupe :

le service de psychologie de liaison de l'hôpital d'Arlon,

les équipes mobiles Odyssée,

les SSM provinciaux (Services de Santé Mentale) d'Arlon, de Bastogne et de Marche.



Vivalia
Votre santé, notre quotidien

PROVINCE DE LUXEMBOURG



INTERVENTIONS EN PRÉNATAL ET POSTNATAL

La CAP peut proposer des interventions au niveau de l'hospitalier, dans le milieu de vie de l'enfant et/ou en service de santé mentale créant ainsi un filet de soins soutenant autour des situations de périnatalité et de la petite enfance.

NOS MISSIONS

Accompagnement des bouleversements autour de l'arrivée d'un enfant.

Prise en charge des troubles précoces chez le tout petit (sommeil, alimentation, difficultés comportementales, ...).

Prise en charge des parents en souffrance psychologique (angoisse, dépression, difficultés relationnelles, deuil périnatal, événements de vie douloureux, IVG ...).

POUR QUI ?

Les futurs parents.

Les couples parentaux et les familles avec leur bébé/enfant de 0 à 36 mois.

